Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 22 Rabiaa I 1444
18 Octobre 2022

N° 123

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1791**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1792**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1796**
Homologation de résolutions **1797**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1797**
Avis aux créanciers..... **1799**
Convocations
Sociétés anonymes **1800**
Divers
Avis au public..... **1803**
Rectificatifs **1804**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un délégataire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RNE : 0000393H

S.A au capital de 1.088.880,000 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS : 036730-64

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration, en date du 22 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 4/10/2022 quittance n°117675 enregistrement n°22807944 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises RNE le 11/10/2022 dossier n°139 il a été décidé la nomination de :

Mme Leila Chaabouni Bouzguenda en tant que Délégataire de la société avec tous les pouvoirs et toutes les attributions du Directeur Général.

2022T01118SANB2

Notice

Réduction de capital

Article 309 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SA»

SCG

Société anonyme

Capital social : 14.661.952 Dinars

Siège social : 75 Avenue Kheireddine Pacha - Appartement B15- 5ème étage 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 0008232A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/9/2022 enregistré à la Recette des Finances Montplaisir - Tunis le 23/9/2022 sous le Qn°M098001, En°22505365.

Les actionnaires ont décidé de réduire le capital social de huit millions huit cent quatre vingt dix sept mille six cents (8.897.600) dinars par diminution de la valeur nominale de l'action qui passera de quatre cent trente-neuf mille cinq cent quarante quatre (439.544) dinars à deux cent soixante-treize dinars cinq cent quarante-quatre (273,544) dinars. Le capital sera porté de vingt-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent cinquante-deux (23.559.552) dinars à quatorze millions six cent soixante et un mille neuf cent cinquante-deux (14.661.952) dinars.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 6/10/2022 et publié le 7/10/2022 sous BORNE n°204 et annonce n°202294525.

2022402540SANB2

TUNISIA EXPRESS S.A

Capital social : 500.000 Dinars

Siège social : Zone industrielle Radés, 2040, Ettadhamen, Ben Arous

IU : 1336619B

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27/9/2022 enregistré à la recette des Finances Place de la République, Radés le 27/9/2022 sous le n°22702693, Quittance n°M067035 et déposé au Registre National des Entreprises le 12/10/2022 sous le n°AC021332022, il a été décidé l'augmentation du capital de la société d'un montant de 307.700 dinars pour passer de 500.000 dinars à 807.700 dinars.

2022402545SANB2

Assemblée générale ordinaire

PETROLEUM AND INDUSTRIAL REALISATION CONTRACTORS

"P I R E C O" S.A

Capital social : 30 000 000 DT

Siège social : Immeuble AL BADR, rue du Lac Mâlaren, Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 045 952 L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14/8/2018 enregistré à la Recette des finances Le Lac - Tunis le 8/01/2019 sous le n°29700118 Q. n°M002147 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 8/02/2019 sous le n°D1124396, il a été décidé

- D'approuver les états financiers de l'exercice 2017 et

- De designer BDO Tunisie représenté par Monsieur Adnene Zghidi, en qualité de co-commissaire aux comptes et ce pour trois ans (2018, 2019, 2020).

2022402547SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

NATUR'ELLE SARL

SARL, Non-Résidente

Au capital de 270.000,000 Dinars

Route de Korba - 8060 Beni Khiar

RNE : 1058577J

MF : 1058577J/A/M/000

CNSS : 274818-17

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2022, selon procès-verbal enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 26 septembre 2022, enregistrement n°2280835 et quittance n°38902, déposé le 13 octobre 2022 au Registre National des Entreprises sous le n°202299409, l'assemblée a décidé de réduire le capital social, par absorption des pertes, d'un montant de 243 000 Dinars pour le porter de 270 000 Dinars à 27 000 Dinars.

2022402550SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par Me Abdelaziz Ben Ammar et Me Belgacem Ben Moussa en date du 28/9/2022 enregistré à la recette des finances Sidi Hcine le 3/10/2022 quittance n°M092813 Mr Mohamed Houssaini a fait donation à sa femme Safa Barhoumi tout le fonds de commerce exploité comme vente électroménager en détail situé au n°04 rue 634 Cité Madjerda - Ezzahrouni Tunis.

Toutes oppositions doivent être déposées chez Mme Safa Barhoumi à son adresse 18 rue 4669 cité El Akerma Ezzahrouni Tunis pendant 20 jours de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 7/10/2022.

2022T01114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 26/9/2022 quittance n°M081093.

Mme Hedia Jerbi a vendu à Mme Nadia Kordi le fonds de commerce sis au 26 rue de l'Inde Tunis et ayant pour objet tout commerce.

Un extrait de la vente a été publié au journal Echourouk paru le 30/9/2022.

Les oppositions seront recevables dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de l'annonce au JORT, au domicile de l'acheteur sis à la Rue Mahmoud Matri Cité Amel Fouchana Ben Arous.

2022T01117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 10 et 13 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances Cité Tadhamen le 31/9/2022 (Reçu n°M083934 enregistrement n°22203875).

Madame Saida Bent Amar Ben Farhat Hanchi (C.I.N n°04442999) épouse Abasse Al Jouini a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Al Aide Slimani (C.I.N n°02635110) exploité "Fast-Food - Pizzeria" sis à Route Chenouia - Menihla - Ariana avec ses éléments corporels et incorporels

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son adresse sis numéro 01 rue AGhâliba Immeuble Bardo Tej - Deuxième (02) étage - Bureau n°10 - dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien en date du 12/10/2022.

2022T01119FCCC2

Contrat de cession d'un fonds de commerce

Vu le contrat de cession d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Charguia le 20/9/2022 sous le numéro 22207498 quittance n°M113035 et son avenant enregistré à la recette des finances Charguia le 30/9/2022 sous le numéro 22907888 quittance n°M117223, Mr Mohamed Hosni Makhlouka titulaire de la carte d'identité nationale n°01351287 demeurant au 20 rue Hédi Saidi - 700 -Bizerte, a cédé à Mme Sabrine Bchini titulaire de la carte d'identité nationale n°07156309 le fonds de commerce sis et exploité à l'avenue Louis Braille - Passage N°1 - cité el khadhra - Tunis Dénommé "MAKHLOUKA" pour l'exercice de (PATISSERIE ; production et vente) avec ses éléments corporels et incorporels inscrit au registre national des entreprises sous le n°171613 Z.

Les oppositions doivent être déposées au Bureau Maître Troudi Houssem Avocat demeurant à la rue de CHYPRE n°04 - Mutuelle -ville Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et Le Quotidien en date du 12/10/2022.

2022T01120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 24/6/2022 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 25/8/2022 sous le n°22205981 quittance n°114983 Mrs Karam, Rawen Madhher fils de Mazen Talou Mr Mouayed Ben Madher Talou et Mme Najoua Bent Habib Zouaoui ont vendu à la Société FOKHAR Slama SARL M.F 0787132G la totalité du fonds de commerce exploité pour imprimé les invitations sis à la route de la Marsa Km 9 Laaouina 2045 Tunis.

Les oppositions seront reçues chez Me Adel Massoudi avocat à la cour de cassation sis 63 galerie la Médina Mongi Slim Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 28/9/2022.

2022T01122FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 01 septembre 2020 et enregistré à la recette des finances Menzel Jemil le 3 septembre 2020 Quittance n°1026406 et Enregistrement n°20200935 Monsieur Ammar Hamdi demeurant à Elhaddadia à Menzel Jemil a vendu à Madame Dalila Hseini demeurant 48 X Cité d'ouvriers (Jarzouna) à Bizerte le fonds de commerce qui consiste en un Café exploité par lui dans le local sis à Couchet ejjir la voie du Nouvel Rimel (A coté de Ain Bitar) Menzel Jemil, avec touts ses éléments matériels et immatériels, et inscrit au

registre national des entreprises/identifiant unique 1006439/N.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du susdit fonds de commerce dans les vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT étant observé que le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux "Alchourouk" paru le 21 Juin 2022 page 29 et "Le Quotidien" paru le 21 Juin 2022 page 25.

2022T01123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 02/8/2022 et enregistré à la recette des finances de dar Chaaben el Fehri en date du 11/8/2022 sous le numéro 22201557 quittance numéro M037358, madame Amal Kacem demeurant à la rue Alfarabi n°18 à Dar Chaaben el Fehri; a vendu et cédé à madame Samar Bensalem demeurant à la rue Abd el Malek Ibn Marwen à Dar Chaaben el Fehri; la totalité du fonds de commerce exploité au local à l'avenue Azmour à Dar Chaaben el Fehri, destiné à la vente des fruits secs. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au local de l'acheteur à la rue Abd el Malek Ibn Marwen à Dar Chaaben el Fehri à Nabeul. Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 02 septembre 2022.

2022R02455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce datant le 26/9/2022 enregistré à la recette des finances d'Akouda, n° d'enregistrement : 22202090, reçu n°M034324, Madame Layla Laaribi, CIN : 05528802, demeurant au 59 rue de Habib Thamer Akouda a vendu à Monsieur Mohamed Ali Ben Mahmoud CIN 05556418, demeurant à la rue de l'environnement Akouda la totalité du fonds de commerce consistant en la vente de volaille exploité au local situé à l'avenue de l'environnement Akouda n°16, objet identifiant unique n°0455421T auprès du registre national des entreprises.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans le délai de vingt jours à compter de la publication de contrat de vente au JORT à l'adresse de Monsieur Mohamed Ali Ben Mahmoud, demeurant à l'avenue de l'environnement Akouda.

Cette annonce a été publiée au journal "El Chourouk" parue le 3/10/2022.

2022S01142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 20/6/2022 enregistré à la recette des finances 3 septembre 1934 Sousse le 13/7/2022 sous le num M055781 Quittance 2220151, monsieur Moktar Ben Belgacem a vendu à monsieur Makram Ben Belgacem la totalité du fonds de commerce dans le local situé à la rue Salman Farci Sousse destiné au commerce (Fruits secs) avec tous ses éléments matériels et immatériels ; toutes oppositions seront auprès de l'acheteur dans le local dessus indiqué dans les délais de 20 jours à compter de cette annonce au JORT.

Il a été publié au journal Echourouk du 3/9/2022 n°11316.

2022S01185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé daté le 27/9/2022, enregistré à la recette des finances de Ksar Hlel le 30/9/2022, quittance n°M061248 et enregistrement 22201792. Latifa Gaaliche, CIN 04167454 a vendu à Kamel Jedda, CIN 06814318 la totalité du fonds de commerce dénommé "INDICE" exploité comme prêt à porter vêtements situé à rue Erriwak Ksar Hlel-Monastir.

Les oppositions sont recevables chez le vendeur à l'adresse du fonds de commerce situé à rue Erriwak Ksar Hlel - Monastir dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 12/10/2022 sous n°IP 222/9882.

2022S01192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12-8-2022 enregistré à la recette des finances de Sousse le 12-9-2022 quittance n°M072156, société evam food, son identifiant unique M 1663171 sise à l'avenue sour Ejabli Sousse, représentée par son gérant M Dahmani Salah cin n°02961807, délivrée le 21-4-2011, demeurant à Sour Jabli Sousse a vendu à M Dahmani Jed CIN n°5548512 délivrée à Tunis le 12-6-2013, demeurant à 61 avenue Sour Ejebli Sousse tout le fonds de commerce exploité comme boulangerie sis à l'avenue Sour Jabli Sousse, inscrit au registre national des entreprises n°M072156 pour un prix de vingt mille dinars.

Les oppositions se feront dans les délais légaux chez le vendeur sis à sour jabli Sousse.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 14/10/2022.

2022S01193FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente enregistré à la recette des finances le 7/10/2022 sous le n°22202203, quittance n°M060077, Mr Hamza Ben Abid a vendu à Mr Amir Boudabbous tout le fonds de commerce situé à Rue Ibn Charaf n°139 cité erriadh 4023 Sousse dont l'objet est la vente des fruits et légumes en gros et en détails.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 13/10/2022.

2022S01195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

BUREAU MAITRE HOUDA BOU ROKBA

Rue Taher Sfar Sousse

Mat. Fiscal : 1142676L/P/000

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse; le 22 septembre 2022 sous le n°20203269 quittance n°M057914, Monsieur Rawed Elkaroui a vendu le fonds de commerce du local commercial destiné pour la vente des fruits secs Rue 2 Chadli galala Hammam Sousse, en date du 22/9/2022, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Ayoub Mhamdi demeurant à Rue Najib Almistaoui Sahloul1 Sousse, CIN 12842854 avec un montant net de vente de dix milles dinars ainsi cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk en arabe et en français.

2022S01196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce du 25/12/2015, enregistré à la recette des finances Sousse Riadh le 6/02/2017, reçu n°M007829 et enregistrement n°17200293, dont Mr Walid Bouzid CIN n°07638117 délivrée le 23/11/2007 a vendu à Mr Wissem HERNANDEZ CIN n°12655470 délivrée à Tunis le 14/8/2012 l'intégralité d'un Fonds de Commerce sis à Rue Mohamed Abda n°166 cité Riadh Sousse à Usage Club Informatique et tout commerce.

2022S01197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Abdelwaheb Said Avocat à Sidi Bouzid le 26/4/2022 et enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 24/6/2022 num 22205019 quittance n°M064413 Mr Najib Allegui C.I.N 06212684 sise à Sidi Bouzid a vendu à Mr Mourad Werghimi CIN n°07587337 sise à Nassralla Kairouan tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels d'un local exploité épicerie et du commerce général sis à la rue de la poste à l'angle de l'immeuble Houssein Maatouk Sidi Bouzid.

Toutes les oppositions devront se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse dans les 20 jours de cette publication au JORT.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" en date du 14/10/2022.

2022S01198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 22/9/2022 et enregistré le 3/10/2022 à la recette des finances de Ksar Hlel quittance n°61439, enregistrement n°22201803 par lequel M Zarred Achraf Ben Hafedh a vendu à M Chaieb Abdelaziz Ben Khaled la totalité du fonds de commerce sis à rue Salem Bouguzala Ksar Helel destiné à la vente de tous les éléments de textile et ses dérivés en détail avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès du vendeur dans un délai de 20 jours à partir de la publication du JORT.

Cette publication a été publiée au journal Echourouk le 13/10/2022.

2022S01201FCCC2

Vente de la moitié des parts d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé et signé en 4/10/2022 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba le 7/10/2022 sous n°22204475, quittance n°M076877, Mme Radhia bent Ezzedine Ben Hssan a vendu la moitié de ses parts du fonds de commerce à Mme Basma Bent Hamed Elbacouche, exploité dans la vente des outils scolaires et des cadeaux dont le local sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé dans le quartier el Habib rue 2062 Sfax et inscrit dans le registre national des entreprises sous n°1239144S.

Toute opposition doit être se font au bureau de la rédactrice du contrat Mme Mariem Zaidi, avocat à la cour d'Appel sis au 3 Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city 5ème étage bureau n°29 Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Chourouk en 12/10/2022.

2022X01271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 21 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances el Yasminette Ben Arous le même jour sous le numéro 22201982 et M050754 la vente d'un fonds de commerce par Mme Zakia Ben Hassen à Mme Aida Ben Ali sise à nouvelle Médina au centre commercial EHC-6 le magasin 4A 3.

Toute opposition sera déposée au lieu du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal La Presse le 13/10/2022.

2022402535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date du 23/9/2022 sous le numéro 22202829 et de reçu numéro M066892. Monsieur Ahmed Samir Solimen Said titulaire du passeport n°26417762 et de carte séjour n°000014256 a cédé à Mr Rami Naoui titulaire de C.I.N n°06228922 délivrée à Tunis le 4/01/2018, la totalité du fonds de commerce avec

tous ses éléments corporels et incorporels d'un local situé à 18 immeuble Raja cité Hédi Nouira Borj Louzir Ariana, exploité pour tous commerce lié à la télécommunication. Les oppositions seront recevables à l'adresse du Maître Sonia Bahar sise à 03 rue Abou Kacem Chebbi Montfleury Tunis et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Une annonce de cette vente a été publiée aux journaux La Presse et Echourouk le 8/10/2022.

2022402541FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant une vente par acte sous seing privé en date du 22/9/2022, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 3/10/2022 reçu n°83411 et enregistrement n°22203010, Monsieur Mohamed Habib Ben Nasr a vendu au nom de sa fille Amira ben Nasr en vertu d'une procuration à Monsieur Karkni Aymen, tout le fonds de commerce sis au 15 rue du Koweït Tunis, et qui a comme activité Fast-Food.

Toute opposition éventuelle concernant cette vente est reçue par Maître Messaadi Med Amine au 02 bis Rue de l'Argentine, immeuble Argentina Le belvédère Tunis et ce jusqu'à l'expiration du délai légal des oppositions.

Cette vente a été publiée au journal "Echourouk" du vendredi 14/10/2022.

2022402548FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié du 19/9/2022 enregistré à la recette des finances Ksar Saiid quittance n° M056672 du 27/9/2022 et sur le registre du notaire rédigeant l'acte Mr Mohamed Ben Mohamed El Mezri Ben Jemaa Boumaiza a cédé gratuitement à titre de don le fonds de commerce exploité garage mécanique situé au n°4 rue cap vert Beb Bhar Tunis à son fils Mr Hamza Boumaiza demeurant au 06 rue Galta (La Galite) Denden Mannouba avec tous ses constituants moraux et matériels.

Les appositions sont acceptées chez Mr Hamza Boumaiza 06 rue Galta Denden Mannouba.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 13/10/2022.

2022402553FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

En vertu du contrat de location enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 10/3/2005 sous le n° 5325498, quittance n°7848 Mr Mizouni Ben Jomaï Selmi a loué en gérance libre à Mr Houcine Ben Ali Wertani tout le fonds de commerce exploité sis au 15 rue El Iana La Sadiki Tunis son activité et commerce de lingerie pendant une durée d'un an (01) an renouvelable à partir du 01/02/2005 jusqu'au 31/01/2006.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 13/10/2022.

2022T01121FCCC3

Location gérance libre

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce daté du 30/9/2022, enregistré à la recette des finances, avenue Taieb M'hiri Nabeul le 4/10/2022 quittance n°M087733 Enregistrement n°22304306, Mme Lamia Bent Mohamed Sghair Mejdoub C.I.N : 06270316 identifiant unique : 1748512F a loué à Mr Hasan Ben Taib Ayada C.I.N : 06588703 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à cité El Wafa Nabeul Magasin "Pro market".

Cet avis a été publié au journal «la Presse» le 12/10/2022.

2022R02451FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date de 28/4/2022 et enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 18/5/2022 sous le numéro 22302027 quittance numéro MO49278, monsieur Sadok Bensalem demeurant à la rue Ali Bouchoucha à Nabeul ; a loué à la société STE MW distribution au nom de son représentant légal monsieur Mohamad Alaya Bayoudh demeurant à la rue Ahmad Tlili n°5 à Nabeul; la totalité du fonds de commerce exploité au local à la rue Ahmad Tlili A Nabeul, destiné la vente des produits alimentaires. Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 02 septembre 2022.

2022R02454FCCC3

Location d'une gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bardo le 7 octobre 2022 reçu n° 85218, enregistrement n°21303819 monsieur Ali Ben Mohamed Abd Salem a loué à monsieur Mehdi Ben Ali Abd Salem tout le local dont il est propriétaire existant au Bardo pour l'exploitation d'une cafétéria pour une durée d'une année qui commence le 01 octobre 2022 jusqu'au 30 septembre 2023 renouvelable.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 12 octobre 2022.

2022R02457FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 6/6/2022 enregistré à la recette des finances Mohamed Maarouf Sousse quittance n° M078233, enregistrement numéro 22302601, Monsieur Nawfel Jarrar titulaire de la CIN n°08440595 a loué à la société «BIJOUTERIE JARRAR» son identifiant unique 1791679B le fonds de commerce de BIJOUTERIE JARRAR sis à l'av Laaroussi Zarrouk Sousse.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» sous la référence IP322/00941.

2022S01199FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27/9/2022 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 10/10/2022 sous n°22306981 quittance n°139563M, Fayda Taarit titulaire de la CIN n°07043888 a loué à la société Fayda beauty center sont représentant légal Souad Omra le fonds de commerce du local sis à 2 Rue Elkolia Ennasr2 Ariana destiné à la coiffure et esthétique et vente des produits cosmétiques

Les éventuelles oppositions doivent être adressées au locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 14 octobre 2022.

2022402534FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Hanon

Siège : 35 Rue El Jazira - 2ème étage - Tunis

Sujet : Association scientifique.

Objectifs :

- La diffusion de la science et les connaissances dans le domaine géopolitique, les relations internationales et les domaines scientifiques connexes

- La coopération avec les associations et les organisations similaires en Tunisie et à l'étranger.

Comité directif :

Président : Dr. Rafaa Tabib

Secrétaire général : Me Adnan Limam

Trésorier : Me Sabeur Litaiem.

2022T01108APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires de la résidence Hypoo Diaritus, Bizerte

En vertu du procès-verbal constitutif en date du 29/7/2022, enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 10/10/2022 sous le n°2270441, il a été constitué un syndic des propriétaires de la résidence Hypoo Diaritus, sis à l'avenue 15 octobre, Raouabi, Bizerte, est composé de :

- Président : Imen Mellouli épouse Nafatti

- Trésorier : Tarak Charrada

- Secrétaire Général : Mohamed Mahfoudh Meliani.

2022T01113APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Méditerranéenne pour le Développement et la Culture à Dar Allouch.

Siège social : rue 14 Janvier Dar Allouch hammam Laghzez 8055 Nabeul.

Objectifs :

- L'encouragement des initiatives de développements et lier les liens de la coopération entre les citoyens dans les domaines coopératives, communautaire et bénévole.

- La participation à aider et guider les jeunes à trouver des solutions pour assurer une vie décente et l'encourager à créer des Projets et inventer des recherches scientifique et technologique.

- Mise en relation de partenariats avec des associations aux objectifs similaires.

Le président : Ben Daoued Bilel

Le secrétaire général : Hamza Houssem

Le trésorier : Chmengui Amin.

2022R02447APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne pour la promotion de la Famille et de la Société, Siège social : 24 Yazid Al-Hashimi Cité 02 Mars Ettadhamen; Objectifs : 1- Contribuer à offrir un environnement propice à la construction d'un partenariat conjugal rationnel et responsable 2- Travailler à consolider le principe de coexistence pacifique des époux 3- Contribuer à construire un partenariat parental qui assure la stabilité psychologique de l'enfant, Président : Tawfik Ayari, Secrétaire général : Sayed Sebri, Trésorier : Jaloul Ayari.

2022R02453APSF1

Constitution d'une association sportive

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale constitutive du 28 septembre 2022, il a été constitué une association sportive qui a obtenu l'accord du ministère de la jeunesse et du sport ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Phoenix Athletic Club Kairouan «PACK»

Objectif : Sportif

Buts : Formation et encadrement des jeunes et le développement de leur potentiel, physique et technique

Siège : 81 Rue Beyrouth cité Mohamed Ali Kairouan 3100

Correspondance : N°2007 du 20 Septembre 2022

Président : M. Youssef Zrig

Vice-président : M. Mohamed Ali Rahal

Secrétaire général : M. Yassine Abdelkefi

Trésorier : M. Mohamed Riadh Marnaoui

Spécialité : Le volley-ball.

2022S01190APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Les amants d'El WALI SALAH (celui qui sert de guide spirituel dans la communauté musulmane) MKADEM TAIEB.

Siège : Rahal, Délégation - Bir El Haffey - Sidi Bouzid.

Objet : Culturel

Objectifs :

- Contribuer à faire connaître l'héritage culturel et civilisationnel à la région de Sidi Bouzid.

- Contribuer à faire connaître le Wali Salah (celui qui sert de guide spirituel dans la communauté musulmane) Mkadem Taieb.

- Entretenir des relations avec des associés partageant des objectifs similaires.

Membres :

Khaled Jebli : Président de l'Association

Hafedh Khadmi : Secrétaire Général

Walid Jebli : Trésorier

Abdelmlak Jebli : Membre

Mohamed Jebli : Membre.

2022X01260APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association arabe pour la créativité de l'enfant

Siège social : Rue Farhat Hached - Immeuble Didi n°229 - 3000 Sfax

Objet : Association culturelle.

Objectifs :

- Contribuer à l'avancement de l'enfant arabe sur le plan culturel et social.

- Travailler pour améliorer les échanges culturels entre les pays arabes.

- Coopération avec des associations et des organisations aux objectifs similaires à l'échelle national et international.

Comité directif :

- Nasr Bouraoui : Président

- Donniez Bouraoui : Secrétaire générale

- Adel Ben Amor : Trésorier.

2022X01270APSF1

Constitution de syndicat des propriétaires de l'immeuble

«Résidence Montazah Marsa»

En vertu d'un acte sous seing privé édité le 5/9/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 11/11/2021 sous le n°21706699 quittance n°M87702 est constitué en présence de la majorité des propriétaires un syndicat des propriétaires de l'immeuble «Résidence Montazah Marsa» sis à rue Osman Bahri - Ain Zaghouan - 2046 Tunis Monsieur Mohamed Ben Hamda Chaabane CIN n°00495692 délivrée le 26/11/2019 est élu par la majorité présente président du syndicat et à qui ont été attribués tous les pouvoirs nécessaires pour le bon fonctionnement de sa mission.

2022402546APSF1

Homologation de résolutions

Changement de dénomination, les membres du comité et mise à jour du statut

Association Sportive Féminine des Arts Martiaux de Sousse

Siège : Maison des jeunes de Sousse

Selon PV en date du 25/9/2022 et statut modifié, enregistré à la recette des finances Victor Hugo à Sousse le 4/10/2022 et le 6/10/2022 sous n°22703427 - 22703481 Quittance n°067970-068428, déposé au Commissariat régionale pour la jeunesse et du sport à Sousse le 3/10/2022, il a été décidé le changement de la dénomination pour devenir : Association des Elites Sportives des Arts Martiaux de Sousse, la mise à jour des statuts et le changement des membres du comité pour devenir :

Président : Chaker Azouzi

Vice - Président : Wafa Jaouadi

Secrétaire Générale : Yamina Ben Nasr

Trésorier : Anis Ben Abdel Wahed.

2022S01171APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BH BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Khaled Ben Mabrouk Lazreg, demeurante à 34 Rue Mabrouk Lazreg Manzel Nour, titulaire de la CIN n°02554918.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°26526 Monastir d'une superficie de 825 m² dénommé «HAFA» et sis à Manzel Nour.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 197 046 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 9/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S01187VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTEJARI BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Tunis.

Partie saisie : Mehdi Ben Ahmed Bchir, demeurant à 83 Cité 4ème Monastir, titulaire de la CIN n° 06823545.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF 371670 /X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°82747 Monastir dénommé "OMAR" sis à Zaouit Kendech Jemmel, d'une superficie 9874 m².

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 83 929 DT 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 16/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble : sans conditions.

2022S01188VEPA1

Vente aux enchères publiques

- La Requérante de l'adjudication : Amna Bent Mouhamed Ali Nimria, demeurant à cité Ksar Hellal.

- Le Débiteur : Moez AbdKader Fathloun, demeurant à Rue Kayrawen Ksar Hellal Monastir.

- L'Avocat chargé des poursuites : Maître Naoufel Hamouda, avocat à la cour d'appel, dont l'étude sise à l'Avenue Habib Bourguiba Immeuble. El Gassab 1er étage ksar Hellal, Identifiant Fiscal n°1077400P.

- Pièce Exécutoire : Renouvellement d'une saisie exécutoire foncière par Maître Ahmed Abid le 24/9/2022 n°3537.

- Le Bien mis aux enchères : Le bien consiste en une parcelle du terrain contenance 14 parcelles de la totalité de 104 parcelles par héritage de son Père AbdKader Fathloun de tout le terrain qui consiste en une Maison Traditionnelle qui se situe à Rue kayrawen ksar Hellal dont la superficie est de 150 mètres carrés, délimitée du nord par une rue, l'ouest par une rue, l'est construction de Mongi Ayed, du Sud par terrain des voisins. La maison comporte une salle de séjour où se trouve l'entrée de la maison, d'une cuisine et salle d'eau et 3 chambres.

- Le prix de départ : La Valeur du bien mis aux enchères est estimée à neuf mille cent quatre-vingt-sept dinars et 500 millimes ainsi que les frais de poursuite de cette étape.

- La Date de l'Adjudication : L'adjudication du bien se fait par enchères pour tout intéressé veuillez nous rejoindre le mercredi correspondant au seize novembre deux mille vingt deux (16/11/2022) à partir de Neuf Heures du matin prés de la chambre des ventes prés du tribunal de première instance de Monastir.

- La Visite du Bien : Il est possible de visiter le bien tous les jours de dix heures jusqu'à dix sept heures. Pour plus d'information veuillez contacter la greffe du tribunal de première instance de Monastir où se fait le dépôt du cahier des charges ou contacter l'étude de l'avocat chargé des poursuites Maître Naoufel Hamouda avocat à la cour d'appel dont l'étude sise à l'avenue Habib Bourguiba Immeuble El Gassab 1er étage Ksar Hellal.

2022S01191VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Maha Jemai Selmi

Avocate auprès de la cour de cassation

68 Avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal

Tel : 98 359 120

La partie poursuivante : Nabila Bent Béchir Fadhloun en tant que copropriétaire du bien immobilier objet de l'adjudication qui a élu adresse au bureau de son avocate Maître Maha Jemai Selmi indiqué ci-dessus.

La partie poursuivie : Emna Bent M'hamed Nemriyya demeurant à Rue Majerda Ksar Hellal.

L'avocate poursuivante : Maître Maha Jemai Selmi Avocate auprès de la cour de cassation 68 Avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal Gouvernorat de Monastir.

Désignation du Bien Immobilier objet des enchères : la totalité d'une habitation non immatriculée style villa, bâtie sur un terrain d'une superficie approximative de 227 mètres carrés sise à rue Majerda Bir Kechida Ksar Hellal composée d'un garage, un hall, 3 chambres, une cuisine, des toilettes, une salle de bain et deux terrasses dont une derrière la maison comprenant des escaliers menant au toit.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de deux cent trois mille neuf cent dinars 203.900,000 DT prix auquel s'ajoutent les frais judiciaires.

Date et lieu des enchères : le mercredi 23 novembre 2022 devant la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Monastir à partir de 9 h.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : La visite des lieux est possible tous les jours.

Observations : La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un Avocat et après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci-dessus indiqué ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur de Monastir pour participer à l'adjudication.

- Le cahier des charges est déposé au greffe du tribunal de première instance de Monastir et à l'étude de l'Avocate poursuivante : Maître Maha Jemai Selmi à Ksar Hellal.

2022S01200VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba domicile élue chez Arab Debt Recovery (ADR) rue Talleyrand 4ème étage 1002 Tunis.

La partie saisie :

1/ Youssef Ben Mohamed Ibn Ejjoba CIN 01283720 demeurant (à l'avenue 7 novembre) Bir Ali Ben Khlifa Sfax.

2/ Jalel Ben Youssef Ben Mohamed Ejjoba CIN 11008358 demeurant à cité elfath Bir Ali Ben Khlifa Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 864.976/2137 dans l'immeuble dénommé "hayet 33" objet du TF n°9444 Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 2137 m² sis à sidi Dhaher délégation de Bir Ali Ben Khalifa gouvernorat de Sfax à 18 km du siège de la délégation, sur lequel est fondée une Huilerie ancienne contenant une salle de pression d'olives, un abri de moteur dont le toit en bois, le sol est en ciment d'une contenance de 220 m².

La salle contenant 6 citernes délaissées dont le tonnage est 48 tonnes, la cour contient 21 dépôts de stockage, au coté nord ouest le loge gardien d'une superficie couverte de 16 m² contenant une chambre et une toilette ensuite un bassin.

Du coté sud est il existe un local et un bureau d'une superficie de 35m². Il existe un autre local d'une superficie de 40 m² en ruine, à coté de la cour un 3ème local contenant un préau d'une superficie de 52 m² dont le toit en bois ensuite un 4ème local d'une superficie de 19 m² ensuite un réservoir d'eau de pluie.

L'immeuble est délimité du coté sud par un terrain nu, du coté est par une route, du coté nord et ouest les héritiers feux Mouldi Ibn Jobba.

Mise à prix : (53.428.559) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 23/11/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01265VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

La poursuivante : Hammami Sassia domiciliée au cabinet de son avocat Thabet Sofian ci-dessous indiqué.

L'avocat poursuivant : Maître Thabet Sofian avocat à la cour d'appel, 131 Rue 20 Mars, immeuble Batam, étage 2 n°24 Bardo Tunis.

Les poursuivis : Les héritiers de Ben Romdhan Ahmed qui sont ses fils : Ben Romdhan Sondess, Ben Romdhan Abir, Ben Romdhan Belhsan et Ben Romdhan Mohamed Amir, demeurant tous au n°4 rue Abedelhamid El Kateb Sidi Daoud La Marsa Tunis.

Désignation de l'immeuble à vendre : il s'agit de la vente aux enchères publiques du bien immobilier non immatriculé situé au n°4 rue Abedelhamid El Kateb Sidi Daoud la Marsa Tunis, dans un quartier populaire à proximité de la Marsa, il est équipé de tous les services publics tels que l'eau potable, l'électricité, l'éclairage et d'autres installations générales.

La propriété se compose d'un terrain de 274 mètres carrés, sur lequel est construit un rez-de-chaussée de villa d'environ 99 mètres carrés qui se compose d'une véranda avant, deux chambres, une cuisine et une salle de bain et derrière elle un studio d'environ 65 mètres carrés couverts composé de deux pièces séparées par un couloir, une cuisine, toilettes et un petit entrepôt. Le tout étant décrit dans le rapport d'expertise judiciaire de Monsieur Mohamed El Hédi Ben Meriam, daté du 21/6/2022 d'après l'ordonnance sur requête délivrée par le président du tribunal de 1ère instance de Tunis1 sous le n° 92817 du 11/3/2022 conformément à l'article 411 du C.P.C.C.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée en application de l'art 411 du C.P.C.C à 422000dt.000 et ce par l'expert Mr Mohamed El Hédi Ben Meriam par OSR n°92817 rendue le 11/3/2022 par Mr le président de tribunal de 1ère instance de Tunis 1.

Date des enchères et tribunal saisi : Les enchères auront lieu au tribunal de 1ère instance de Tunis 1 à partir de 9h du matin au palais de justice avenue Bab Bnet Tunis, le mardi 8/11/2022, l'affaire n°8178.

Visite de l'immeuble : La visite des lieux est possible durant tous les jours de la semaine.

N.B :

1- Les étrangers ne peuvent participer aux enchères que s'ils sont munis d'une autorisation de Mr le gouverneur de Tunis.

2- La participation aux enchères n'est possible que par le biais d'un avocat et après consignation du 1/3 de la mise à prix.

3- La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402555VEPA1

Avis aux créanciers

Règlement Judiciaire

Société laboratoires «DIAMANTA» SARL

Identifiant unique : 0963471 J

Suite à la décision de président du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 6 octobre 2022 dans l'affaire n°316 au profit de la société laboratoires «DIAMANTA» portant sur :

- L'ouverture de règlement judiciaire

- La nomination de Monsieur Neji Aymen en tant qu'administrateur judiciaire.

Il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au bureau de l'expert sis au 8 rue Othmen Iben Affen Ben Arous dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Pour toutes informations veuillez contacter le numéro d'appel suivant : 97 407 662.

2022R02452VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu de décision émanent du tribunal de première instance Tunis le 6/6/2022 (dossier n°135), maître Sameh Khemiri bureau au 48 rue d'Iran Lafayette de Tunis ; tél : 22761321/97681749, a été nommé liquidatrice de société elmahasa dont son statut enregistré le 29/3/2001 pour l'inventaire de ses biens et La liquidation de ses actifs et diviser le reste entre associés après la soustraction des dettes et des Dépenses. Tout sous la surveillance de juge commissaire.

2022402549VEPA2

Appel d'offre vente de terrain agricole

Sous plis cachetés

Le syndic de faillite maître Ezzeddine Anis lance un appel d'offre concernant la vente d'un terrain à caractère agricole situé à bini kyar Nabeul appartenant à la société 'sinkap' objet de faillite.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de (100,000) dinars non restituable.

Les offres doivent parvenir au cabinet de syndic de faillite sis au «31, avenue de la Liberté 2ème étage Tunis» contre décharge au plus tard le 12/11/2022 ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : «boite postale numéro 68, Bab Souika Tunis».

2022402551VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SPLIT MOBILE SOFTWARE

Au capital de 71 430 Dinars

Identifiant unique : 1660224V

Siège social : 14 Rue Imam Abou Hanifa, La Marsa 2078 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société SPLIT MOBILE SOFTWARE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 11 novembre 2022 à 10H à Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de la convocation à l'Assemblée

2. Constatation de la démission du Président Directeur Général

3. Dissociation des fonctions entre la Présidence du Conseil et la Direction Générale

4. Remplacement de l'Administrateur démissionnaire

5. Modification corrélative des statuts

6. Pouvoirs pour formalités.

2022T01124SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HAVAS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : rue de la feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 1164015X

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 28/9/2022, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 9/11/2022 à 14 heures au siège social sis à rue la feuille d'érable, Tanit business Center, App. 206 Les Berges du Lac 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2019 ;

2. Approbation des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire;

3. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

5. Examen et approbation des états financiers individuels de l'exercice 2019 ;

6. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

9. Fixation du montant des jetons de présence;

10. Pouvoirs en vue de formalités.

2022R02449SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE HAVAS TUNISIE

Société Anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : rue de la feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant Unique : 1164015X

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 28/9/2022, invite Messieurs les

actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 9/11/2022 à 15 heures au siège social sis à la rue la feuille d'érable, Tanit business Center, App. 206 Les Berges du Lac 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire;

2. Transfert du siège social de la Société;

3. Modification corrélative des statuts de la Société;

4. Amendement des articles 18 et 21 des statuts;

5. Mise à jour et refonte des statuts conformément aux dispositions légales en vigueur;

6. Pouvoirs en vue de formalités.

2022R02450SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MIXAL

S.A au capital de : 6 524 000 Dinars

Siège social : Rue de la Physique Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0644659T

N° CNSS : 22571088

Les actionnaires de la société MIXAL S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 9 novembre 2022 à 10 heures au siège social sis à la : Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021;

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant le même exercice;

3- Approbation s'il y a lieu de ce rapport, bilan, états de résultats et tous les documents annexes relatifs au dit exercice;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

5- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre dudit exercice;

6- Autorisation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

7- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R02459SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MIXAL

S.A au capital de : 6 524 000 Dinars

Siège social : Rue de la physique Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique (RNE) : 0644659T

Les actionnaires de la société MIXAL S.A sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 9 novembre 2022 à 11 heures au siège social sis à la : Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- S'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou de continuer son activité.

- Questions diverses.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R02460SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CDC Gestion

SA au capital de 500 000 Dinars

Identifiant unique : 1313439A

RC : B01166322013

Siège social : Résidence Lakéo, Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suivant procès-verbal du conseil d'administration daté du 22 septembre 2022, les actionnaires de la société anonyme «CDC Gestion SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 10 Novembre 2022 à dix heures aux locaux de la société «Caisse des Dépôts et Consignations Gestion» sis à Résidence Lakéo, Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des Etats Financiers de la CDC Gestion arrêtés au 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

- Approbation des jetons de présence des administrateurs;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement du mandat des Administrateurs

- Nomination du commissaire aux comptes de la société

- Approbation des conventions réglementées;

- Pouvoir pour formalité.

2022R02471SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société CDC Gestion

SA au capital de 500 000 Dinars

Identifiant unique : 1313439A

RC : B01166322013

Siège social : Résidence Lakéo, Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suivant procès-verbal du conseil d'administration daté du 22 septembre 2022, les actionnaires de la société anonyme «CDC Gestion SA» sont

convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 10 novembre 2022 à onze heures aux locaux de la société «Caisse des Dépôts et Consignations Gestion» sis à Résidence Lakéo, Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital

- Augmentation du capital réservée aux personnes physiques

- Modification et mise à jour des statuts

- Délégation de pouvoirs au conseil d'administration

- Pouvoirs pour formalités.

2022R02472SANB3

Société L'EPI D'OR DISTRIBUTION

S.A au capital de 2 200 000 Dinars

Siège social : Rue des Martyrs - Sousse

Identifiant Unique : 0764157S

Suivant P.V du conseil d'administration du 10/10/2022 enregistré le 12/10/2022 à la recette des finances à cité Riadh Sousse sous le n°22702229 Quittance n°M060624 dont une copie a été déposée au centre régional du registre national des entreprises à Sousse le 12/10/2022, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 7/11/2022 et qui se tiendra au siège de la société à 10 H à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers arrêter au 31/12/2021,

- La nomination du commissaire aux comptes,

- Application des dispositions de l'article 388 du C.S.C.

2022S01194SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 36 200 000 DT

Siège social : ZI, Ariana - Tunis

RNE : 0035929G

Messieurs les actionnaires de LA MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 8 novembre 2022 à partir de 10H, au siège social de la société et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de convocation

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Nomination ou renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration et du directeur général.

- Pouvoir pour formalités.

2022402538SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 36 200 000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0035929G

Messieurs les actionnaires de LA MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mardi 8 novembre 2022 à 11 H, au siège social de la société et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Etude de la situation juridique et financière de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Modifications des statuts:

- Pouvoir pour formalités.

2022402539SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 15 novembre 2022 à 12h au n°8 - rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de certaines résolutions émises par l'assemblée générale portant approbation de l'exercice 2018

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2018-2019- 2020

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2018-2019 - 2020

- Approbation des Etats financiers relatifs aux exercices 2018-2019-2020

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2018-2019-2020

- Affectation des résultats pour les exercices 2018-2019-2020

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2022402542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 83623J/A/M/000

CNSS : 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 novembre 2022 à 10h à la rue de l'énergie numéro 8 - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de certaines résolutions émises par les assemblées générales portant approbation des exercices 2017-2018

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2017-2018- 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2017-2018 - 2019

- Approbation des Etats financiers relatifs aux exercices 2017-2018 - 2019

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2017-2018 - 2019

- Affectation des résultats pour les exercices 2017-2018 - 2019

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2022402543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEHARI HAMMAMET

S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 323620 S/A/M/000

CNSS : 222608-90

Messieurs les actionnaires de la Société Méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 novembre 2022 à 11h à la rue de l'énergie numéro 8 - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de certaines résolutions émises par les assemblées générales portant approbation des exercices 2017-2018

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2017-2018 - 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2017-2018 -2019

- Approbation des Etats financiers relatifs aux exercices 2017 - 2018 - 2019

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2017 - 2018 - 2019

- Affectation des résultats pour les exercices 2017 - 2018 - 2019

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2022402544SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2022

Société MAC PRIVATE MANAGEMENT

Société à anonyme

Au capital 500.000 Dinars

Matricule fiscal : 1681503P

Siège social : Green Center Bloc D 2ème Etage Rue de Lac Constance 1053, Les Berges du Lac Tunis

J'ai l'honneur de vous informer qu'une date a été fixée pour l'établissement de l'assemblée générale ordinaire de la société «Société MAC PRIVATE MANAGEMENT» et ce le vendredi 28 octobre 2022 à 10H, au siège de la société sise à Green Center Bloc D 2ème Etage Rue de Lac Constance 1053, Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021;

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021;

5- Approbation des opérations et conventions règlementées

6- Quitus aux administrateurs

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

8- Nomination du nouveau membre du Conseil d'administration;

9- Pouvoirs en vue de formalités.

Veuillez agréez mes salutations les plus distinguées.

2022402554SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre Foncier

Mr Mohamed Ben Mahmoud Gharbi, titulaire de la carte d'identité Nationale n°01551846 annonce la perte du certificat n°07/28055 de titre foncier n°52147 Bizerte située à El Azib Menzel Jamil Bizerte selon le certificat de perte numéro 735 du 10/10/2022 délivré par le centre de la garde nationale à Menzel Jamil Bizerte.

2022R02448DIVD2

Avis

En raison de la perte du titre de propriété n°03/54391 pour le droit immobilier n°18859 Mahdia propriété de Mr Taoufik Ben Mohamed Chefaier, titulaire de la carte d'identité nationale n°03890788 du 19/02/1997 selon le certificat de perte n°266 obtenu de la garde nationale de Rejich le 11/10/2022 Mr Taoufik Ben Ibrahim Ben Mohamed Chefaier souhaite extraire une copie originale du titre de propriété perdue.

2022S01186DIVD2

Avis

Mr Meher Ben Ali Damak annonce que son titre de propriété d'un terrain de superficie 930 mètres carrés comporte une villa sise à Sfax route d'elmathar Aéroport km 05 par un acte de partage notarié daté le 11 septembre 1982 enregistré à Sfax le 11 janvier 1983 n°5 écrit par les notaires Hammouda el Khbou et Mouhamed Koubiaa et il désire se faire une copie originale. Tous contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue du notaire n°36.

2022X01269DIVD2

Avis

Mohamed Aribi déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un Etage à 60 m² situé à Sfax route Afrane K 2 provenant par acte de donation du 12/12/2015 enregistré le 15/11/2015 n°M023497 par les deux notaires Lotfi Mziou et Med Abid.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, toute personne ayant proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24 234 308.

2022X01272DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE KARTHAGO PRIVATE JET SA

Identifiant Unique : 1042809Z

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle parue au JORT n°117 du 4 octobre 2022 sous le n°2022402406SANB3 page 1706.

Lire : «mercredi 26 octobre 2022 au lieu de vendredi 26 octobre 2022».

2022402552RECZ9